

[MA BONNE SEMAINE](#) ▾

[LE BON MOT](#) ▾

[POLITIQUE](#) ▾

[PERSPECTIVES](#) ▾


Désobéissance au programme mondialiste d'alimentation : un collectif sauve les semences des Alpes Maritimes

ARCHIVES

Sélectionner un mo

ABONNEZ VOUS !

PRÉNOM ET NOM *

ADRESSE DE MESSA

Je m'abonne !

Nice Provence Info s'engage à ne jamais communiquer vos coordonnées à qui que ce soit.

VISITEURS EN LIGNE

Actuellement: 3

L'ARTICLE LE PLUS LU CETTE SEMAINE

[Cet article n'est plus en ligne.](#)
[Nous en](#)

Suite au reportage choc d'**Élise Lucet** dans « *Cash investigation* » la semaine dernière, on assiste depuis lors dans le grand public et sur les réseaux sociaux en particulier, à une prise de conscience qu'on nous force à manger n'importe quoi, pourvu que cela rapporte.

Nice Provence Info dénonce régulièrement l'emprise de la finance sur la nourriture également.

Face à l'accaparement du vivant par de grands groupes privés comme Monsanto, un collectif de paysans, jardiniers, chercheurs et chefs-cuisiniers s'est regroupé pour constituer la **MSPM**, la ***Maison de Semences Paysannes Maralpines***.

La Maison des Semences Paysannes Maralpines est une association qui récupère, cultive et diffuse les semences paysannes de la bio-région des Alpes-Maritimes. Elle abrite un collectif de Paysans, Jardiniers, Chercheurs, Chef-cuisiniers et de Citoyens qui auto-gèrent la biodiversité cultivée et ses savoir-faire associés. Elle gère collectivement et durablement des semences locales, adaptées aux conditions pédo-climatiques des Alpes-Maritimes et à une agriculture respectueuse de l'environnement.

Notre mission vise à retrouver et promouvoir la biodiversité chez les paysans pour réintégrer les semences paysannes de leurs champs à nos assiettes ! Pour cela, nous œuvrons à court, moyen et long-terme à :

- collecter des graines ; notre collectif parcourt le territoire à la recherche de variétés populations, de « graines anciennes » cultivées et adaptées depuis des générations. Il s'agit de faire vivre le patrimoine semencier, mais aussi de documenter les histoires des communautés paysannes pour transmettre les savoir-faire agronomiques et culinaires associés.
- animer une grainothèque ressource ; la mission première de la MSPM sera d'assurer la redistribution des semences au sein du collectif et d'accompagner techniquement la multiplication et la sélection par les paysans. Les besoins agro-économiques des paysans et les

sommes
désolés.

**AIDEZ
NOUS !**

Nice Provence Info est un site d'information libre car il s'attache à rester rigoureusement indépendant de tout parti politique, de toute puissance financière, de toute communauté, de toute obédience publique ou occulte. Nice Provence Info ne peut poursuivre cette mission que grâce au dévouement de ses rédacteurs et aux dons de ses lecteurs.



attentes gustatives des fins gour-mets définiront les protocoles de sélection. En outre, la MSPM offrira un lieu de stockage et centralisera les fonctions support (ensachage, commercialisation, test de germination, etc.) qui garantiront aux paysans (et aux amateurs) des semences professionnelles de qualité.

- développer un lieu de savoir et de formation ;
- diffuser la connaissance, c'est en faire germer les graines de nos esprits.

Introduction au thème des semences, formation approfondie pour maintenir une variété ou enseignement général à la reproduction de semences : ces temps d'apprentissage ancrent des savoirs botaniques, génétiques et législatifs nécessaires à la préservation du vivant.

La MSPM a également pour vocation d'abriter une bibliothèque multisupport (essais, films, livres, thèses...) dédiée à la souveraineté alimentaire, aux histoires de luttes et périls passés et futurs des semences paysannes.



Ensemble, ils récupèrent, cultivent et diffusent les semences paysannes de la bio-région des Alpes-Maritimes. **Ce qui dans les faits est interdit, puisque les cultivateurs ont l'obligation d'acheter leurs graines sur le catalogue officiel du CTPS (Comité technique permanent de la sélection), sous tutelle des Ministères de l'Agriculture et des Finances.** Il est publié par l'État français au journal officiel. Ce catalogue réglementaire est établi à la suite de tests sur les variétés mis en œuvre par le **GEVES** (Groupement d'Étude des Variétés et

Semences). Face à cette rigueur réglementaire, le **GNIS** (Groupement National Interprofessionnel des Semences et plants) s'efforce de faire entendre **la voix des professionnels de la filière** : il est constitué d'élus repartis en 5 collèges représentant les sélectionneurs de variétés, les agriculteurs-multipliateurs de semences, les producteurs de semences, les distributeurs et les utilisateurs de semences.

« *L'industrie semencière, avec la technique dite des hybrides F1, choisit des plantes adaptées à l'agriculture mécanisée, aux intrants chimiques et aux longs transports pour la distribution, au détriment de leur valeur nutritive et gustative. **Surtout, les paysans deviennent complètement dépendants des semenciers et du catalogue du GTPS.** Cette méthode seulement réalisable en laboratoire, et complètement hors-sol, enlève au paysan l'autonomie et la possibilité de faire lui-même ses propres semences. À la MSPM, on utilise des techniques de sélection à la portée du paysan et du cultivateur* », explique Maxime, fondateur et coordinateur de la **MSPM**.

C'est ainsi, qu'un agriculteur a fait appel au collectif pour **retrouver la semence du poivron carré de Nice**. Après un an et demi de recherches, la MSPM a retrouvé une souche locale. Ce poivron typique a été développé exprès pour faire les petits farcis, une spécialité gastronomique locale.

De la même manière, **la tomate prune de Nice, la mascarade de Breil-sur-Roya** (haricot), **le pelandron** (haricot vert), **le chou-brocoli de Nice, la gramua** (haricot) et de **nombreuses courges comme la longue de Nice ou la courge de Moulinet** sont autant de variétés qui ont été réparties parmi les paysans du collectif.

La législation française interdit comme énoncé plus haut, de donner, échanger ou vendre une semence de variété non-inscrite au catalogue officiel des semences à une personne qui en fera un usage commercial. Et c'est sur cette dernière subtilité que joue la MSPM : en effet, rien n'interdit aux agriculteurs de sélectionner et de multiplier eux-mêmes leurs semences de variétés non-inscrites au catalogue, de les cultiver et de vendre les récoltes qui en sont issues.

**Alors, n'hésitez pas à les contacter.
Produisez et consommez local !**

Patrice LEMAÎTRE

PARTAGER :    

NOTE :

< Précédent

Suivant >

[Au nom du coq](#)

[Ma bonne semaine de mauvaise foi \(7 juillet 2019\)](#)

ARTICLES RELATIFS



Trois jours avec les Brigandes et les Brigands

9 juin 2019



Policiers et paysans : pourquoi se suicident-ils ?

24 mai 2019



Au nom du coq

4 juillet 2019



Canicule : un temps de chien ?

25 juin 2019

Répondre

Votre adresse de messagerie ne sera pas publiée. Les champs obligatoires sont indiqués avec *

COMMENTAIRE

NOM *

ADRESSE DE ME:

SITE WEB

Oui, ajoutez-moi à votre liste de diffusion.

Commentaire d'article

Web design : lesyeuxdecarole.com

[À propos](#) [Contact](#) [Politique de confidentialité](#)

[Mentions légales](#)

